

POUR VOTRE SECURITE



Cette annexe à la notice d'instruction comporte les règles générales d'utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu et les indications techniques de sécurité, que vous devez impérativement observer pour votre sécurité.

Ces règles et indications sont nombreuses, certaines indications ne concernent pas uniquement l'appareil livré. Le regroupement des indications vous rappellera néanmoins aux règles de sécurité souvent inconsciemment non respectées lors de l'utilisation quotidienne de machines et appareils.

1. Utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu

L'appareil est fabriqué exclusivement pour un usage courant de travaux agricoles (utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu).

Tout autre usage est contre indiqué et est considéré comme non conforme à l'usage pour lequel l'appareil a été conçu. En cas de dommage, la responsabilité du constructeur ne peut être engagée, seule celle de l'utilisateur l'est.

Le respect des instructions d'utilisation, d'entretien et de maintenance prescrites par le constructeur fait partie intégrante de l'utilisation de l'appareil pour l'usage pour lequel il a été conçu.

L'appareil ne doit être utilisé, entretenu, et réparé que par des personnes averties et conscientes des impératifs et dangers d'utilisation. Veuillez également transmettre toutes les instructions relatives à la sécurité à d'autres utilisateurs.

Les mesures relatives à la prévention des accidents, la réglementation de la prévention agricole, les règles générales d'hygiène et de sécurité et la réglementation relative au Code de la Route sont à respecter.

Une modification de l'appareil propre à l'utilisateur dégage la responsabilité du constructeur pour les dommages subis par l'appareil, l'utilisateur, des tiers ou leurs biens.

2. Prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents

- Avant chaque mise en service, vérifier les sécurités au transport et à l'utilisation de l'appareil et du tracteur.
- Observer les prescriptions générales de sécurité et de prévention des accidents!
- Les étiquettes d'avertissement et d'instructions fixées sur l'appareil donnent des indications importantes pour un travail sans accident, la sécurité de l'utilisateur en dépend!
- En empruntant les voies publiques, respecter la réglementation routière!
- Avant le début du travail se familiariser avec tous les dispositifs et éléments de commande et avec leurs fonctions. Durant le travail, il est trop tard!
- L'utilisateur doit porter des vêtements ajustés. Eviter tout vêtement trop ample.
- Tenir l'appareil propre pour éviter les risques d'incendie!
- Avant de démarrer et de mettre en marche, contrôler les abords immédiats (enfants). Faire attention à la visibilité suffisante!
- Le transport de personnes sur la machine durant le travail ou le trajet est absolument interdit!
- Atteler l'outil conformément aux prescriptions et sur un dispositif conforme aux normes!
- Faire particulièrement attention lors de l'attelage ou dételage de l'outil!
- A l'attelage et au dételage, mettre chaque dispositif de maintien à sa place! (position de sécurité)
- Mettre des masses d'équilibrage selon les prescriptions sur les points de fixation prévus!
- Respecter la charge à l'essieu maxi-permise, le poids total roulant et le gabarit de transport autorisé!
- Vérifier et monter les accessoires de transport, comme feux de signalisation et les protections!
- Les câbles de déverrouillage d'un attelage rapide doivent être lâches et ne doivent pas se déclencher d'eux-mêmes en position basse!
- Durant le déplacement ne jamais quitter le poste de conduite!
- La tenue de route, la capacité de direction et de freinage peuvent être influencées par la présence d'un outil porté ou tracté ou de masses. Donc faire attention à une capacité de direction et de freinage suffisante!
- En courbe prévoir la force centrifuge exercée par la position éloignée à l'arrière du centre de gravité de l'appareil!
- Ne mettre un appareil en fonction que quand tous les dispositifs de protection sont montés et en position de sécurité!
- Le stationnement dans la zone de travail de l'outil -zone dangereuse- est interdit!

- Ne pas stationner dans la zone balayée par l'outil en virant!
- Un bâti repliable hydrauliquement ne doit être manoeuvré que quand il n'y a personne dans la zone de débattement!
- Les parties commandées par une force étrangère (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement!
- Avant de quitter le tracteur, poser l'outil sur le sol, arrêter le moteur et enlever la clé de contact!
- Personne ne doit se tenir entre le tracteur et l'appareil sans mettre le frein de parc ou une cale aux roues pour éviter un roulement accidentel!
- Rabattre les bras du rouleau avant le transport et les bloquer!
- Bloquer les traceurs en position de transport!
- Les appareils tractés à des vitesses élevées, dont les outils sont entraînés par la terre peuvent présenter un danger lorsqu'on les relève en raison de l'inertie des masses en mouvement! S'approcher uniquement lorsqu'elles sont entièrement immobiles!
- Les bâti repliés et dispositifs de relevage sont à verrouiller au transport!

3. Outils portés

- Avant l'attelage ou dételage de l'outil au relevage 3 points, mettre le levier de commande en position bloquée sur laquelle une levée ou descente accidentelle est exclue!
- La catégorie de l'axe d'attelage de l'outil doit correspondre à celle des rotules du relevage!
- Dans la zone des bras de relevage, il y a risque d'accident par écrasement ou cisaillement!
- Ne pas se tenir entre le tracteur et l'outil pour manoeuvrer la commande extérieure du relevage!
- En position de transport, faire attention au blocage latéral suffisant des bras du relevage!
- En transport sur route outil relevé, le levier de commande du relevage doit être bloqué contre une descente accidentelle!

4. Outils tractés

- Immobiliser l'outil, contre un roulement imprévu!
- Respecter la charge maxi permise au crochet d'attelage ou aux bras de relevage.
- En attelage sur timon, faire attention à la mobilité au point d'attelage.

5. Transmission (seulement pour outils animés par prise de force)

- N'utiliser qu'une transmission à cardan prévue par le constructeur!
- Les tubes protecteurs et cônes protecteurs de la transmission à cardans ainsi que le protecteur de la prise de force également côté appareil, doivent être présents et être en bon état.
- Veiller au recouvrement prescrit des tubes en position de transport ou de travail!
- Le montage et démontage de la transmission à cardans doit uniquement être effectué lorsque la prise de force n'est pas enclenchée, le moteur arrêté et la clé de contact retirée!
- Veiller au bon montage et à la sécurité de la transmission à cardan!
- Entraver la rotation des tubes protecteurs en fixant la chaînette!
- Avant d'embrayer la prise de force s'assurer que le régime choisi corresponde bien à celui maxi permis pour l'appareil!
- En utilisant la prise de force de la transmission des roues, faire attention, son régime est dépendant de la vitesse et en marche arrière, il y a inversion du sens de rotation!
- Avant d'embrayer la prise de force s'assurer que personne ne se trouve dans la zone dangereuse de l'appareil!
- Ne jamais embrayer la prise de force moteur arrêté!
- Durant le travail avec la prise de force, personne ne doit se tenir dans la zone de la prise de force ou de la transmission à cardans!
- Débrayer toujours la prise de force quand la transmission fait un trop grand angle et quand elle n'est pas utilisée!
- Aussitôt l'arrêt, attention à la rotation due à l'inertie! Durant ce temps ne pas s'approcher de l'appareil. Ne le faire que quand il est vraiment immobile!
- Ne nettoyer, graisser et régler l'appareil entraîné par la prise de force ou la transmission à cardans, que lorsque la prise de force est débrayée le moteur arrêté et la clé de contact retirée!
- Poser la transmission débranchée sur le support prévu à cet effet!
- Après démontage de la transmission, remettre le capuchon protecteur sur le prise de force!
- En cas de dégât, effectuer de suite les réparations que s'imposent, avant de réutiliser l'appareil!

6. Installation hydraulique

- L'installation hydraulique est sous haute pression!
- Lors du branchement de vérins ou moteurs hydrauliques, veiller à la conformité des raccordements des tuyaux!
- Lors du branchement des tuyaux sur le tracteur, veiller à ce que les circuits hydrauliques du tracteur et de l'appareil soient sans pression!
- Repérer les embouts et les prises avec différentes couleurs pour éviter des mauvais raccordements! (par inversion des raccordements, inversion des fonctions, par ex.: lever au lieu de baisser.)
Danger d'accidents!
- Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques et les changer en cas de dégâts ou usure. Les flexibles de remplacement doivent répondre aux exigences techniques du constructeur!
- Pour la recherche de fuites, utiliser un moyen de détection conforme à cause des risques de blessures!
- Le fluide hydraulique sortant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser la peau et provoquer de graves blessures! En cas de blessures, se rendre immédiatement chez un médecin! Risque d'infection!
- Avant de travailler sur l'installation, faire reposer l'appareil sur le sol, la mettre hors pression et arrêter le moteur!

7. Freins et pneumatiques

- Avant chaque trajet, vérifier le fonctionnement des freins!
- Les systèmes de freinage sont à faire vérifier à fond régulièrement!
- Les réglages et les réparations sur l'installation de freinage ne doivent être fait qu'en atelier spécialisé ou par un service de vérification agréé! N'utiliser que du liquide de freinage conforme aux spécifications et effectuer son remplacement selon spécifications!
- Lors de travaux sur les pneumatiques, veiller à poser l'appareil sur un dispositif de soutien efficace, l'appareil doit également être bloqué en translation pour éviter sa mise en mouvement par roulement (dispositif de calage).
- Le montage de pneumatiques demande une connaissance suffisante et des outils appropriés!
- Les travaux de réparation sur les pneumatiques ou les roues ne doivent être réalisés que par des professionnels et avec des outils de montage appropriés!
- Vérifier régulièrement la pression des pneus! Respecter la pression de gonflage prescrite!

8. Entretien

- Ne procéder aux travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage ainsi qu'à la suppression des pannes que prise de force débrayée, moteur arrêté et clé de contact enlevée!
- Vérifier régulièrement le serrage des vis et écrous et les resserrer éventuellement!
- Attention si des travaux d'entretien doivent être effectués sur un appareil relevé, celui-ci doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien, évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil!
- En cas de remplacement d'éléments de travail muni d'un tranchant, utiliser un outillage approprié et mettre des gants de protection!
- Respecter la réglementation concernant les huiles, graisses et filtres usagés!
- Avant de travailler sur l'installation électrique, couper l'alimentation du courant!
- En cas de soudure électrique sur le tracteur ou sur l'appareil attelé, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie!
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences techniques minimales définies par le constructeur! Ces conditions sont requises en utilisant des pièces d'origine du constructeur!
- Le remplissage des „boules d'azote“ est à effectuer uniquement avec de l'azote destiné à cet effet! Risque d'explosion!

9. Semoirs en lignes mécaniques

- Durant l'essai de débit, veiller aux endroits dangereux du fait de pièces en rotation et en oscillation!
- N'utiliser les passerelles que pour le remplissage, le transport de personnes sur le semoir durant le travail ou le trajet est interdit!
- Pour le transport sur route, démonter les disques et les supports des marqueurs de pré-émergence/levées!
- Respecter les consignes du fabricant pour le remplissage de la trémie!
- Verrouiller les traceurs en position de transport!
- Ne pas mettre de pièces étrangères dans la trémie - également en le rangeant l'arbre agitateur tourne!
- Respecter la quantité de remplissage autorisée!